

Budget : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2022

Commune de VELZIC

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2022 a été voté le 12/04/2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire et il a été établi avec la volonté :

- De maintenir un minimum de travaux d'Investissement, compte tenu des contraintes au niveau des subventions et de l'autofinancement ;
- De maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte économique difficile ;
- De maîtriser les charges de personnel ;
- De continuer les efforts au niveau du désendettement ;

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Garderie, Cantine Scolaire...), et surtout aux Impôts locaux et aux diverses dotations de l'Etat.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 345 473.00 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par (les charges courantes, les frais de personnel, les diverses contributions, l'intérêt de la dette ...)

Les salaires avec cotisations représentent environ 36 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 407 572.00 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts locaux (montant total en 2021 : 144 581.00 et prévision 2022 : 151 555.00 comprenant les taxes foncières et la compensation de la taxe d'habitation qui a disparue, elle est compensée par la part de la taxe foncière perçue par le Département).

Les dotations versées par l'Etat : 97 515.00

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (*montants perçus au titre des 3 dernières années*) :

- 43 681.00

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	108 465.00	Charges de Personnel	36 400.00
Dépenses de personnel	149 390.00	Recettes des services	16 428.00
Autres dépenses de gestion courante	37 483.00	Impôts et taxes	166 555.00
Dépenses financières	10 465.00	Dotations et participations	107 875.00
Dépenses exceptionnelles	0.00	Autres recettes de gestion courante	17 000.00
Autres dépenses	7 500.00	Recettes exceptionnelles	1 200.00
Dépenses imprévues	2 000.00	Recettes financières	15.00
Total dépenses réelles	315 303.00	Total recettes réelles	345 473.00
Charges (écritures d'ordre entre sections)	4 303.00	Opération d'ordre	16 695.00
Virement à la section d'investissement	89 966.12	Excédent brut reporté	47 404.12
Total général	409 572.12	Total général	409 572.12

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2022 :

- concernant les ménages

. Taxe foncière sur le bâti : 45.16

. Taxe foncière sur le non bâti : 94.58

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 141 714.00 (vu l'augmentation des bases le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter ces taux pour 2022)

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 97 515.00 elles sont stables par rapport à l'an passé.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : les dépenses engagées non mandatées de l'année précédente, les opérations nouvelles, le remboursement du capital de la dette.
- en recettes : les recettes restant à réaliser de l'année précédente, l'excédent reporté, les recettes nouvelles, les amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Dépenses engagées non mandatées	64 935.00	Excédent d'Inv. reporté	41 249.56
Enfouissement des réseaux secs et remplacement des lampes d'EP (LED) (Complément)	24 500.00	Recettes restant à réaliser	69 847.00
Extension de la salle polyvalente (1 ^{ère} tranche, gros œuvre)	23 150.00	FCTVA	22 620.00
Travaux en régie (peintures vestiaires du foot)	16 695.00	Taxes d'aménagements	1 000.00
Travaux de voirie : Reprise d'un mur de soutènement route d'Auzolles	24 300.00	Vente de terrain à Clavières (CABA)	2 817.00
Plaques de rue	1 780.00	Subvention reprise mur d'Auzolles	16 288.00
Matériel (tracteur tondeuse)	7 646.68	Subvention salle polyvalente	8 590.00
Equipement au Bourg de 2 radars pédagogiques.	4 862.00	Subvention (peintures vestiaire foot)	898.00
Réfection du pont de Clavières (complément)	22 250.00	Subvention amendes de Police (radars pédagogiques)	1 215.00
Mobilier (étagères archives Mairie)	1 200.00	Virement de la section de fonctionnement	89 966.12
Remboursement du capital de la Dette	68 110.00	Produits (écritures d'ordre entre section) amortissements	4 303.00
Dépôts et cautionnements reçus (Complément)	365.00	Emprunt	0.00
		Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
Total général	259 793.68	Total général	259 793.68

c) Les principaux projets de l'année 2022 sont les suivants :

- Dans les restes à réaliser : enfouissement des réseaux secs, remplacement d'un poteau incendie à Lavergne-Nègre, équipement numérique de l'école, remplacement de la porte principale de l'école, renforcement du pont de Clavières,
- Remplacement de quelques lampes d'EP (LED),
- Extension de la salle polyvalente par la création d'une cuisine équipée,
- Rafrachissement des vestiaires du foot,
- Reprise d'un mur de soutènement sur la route d'Auzolles à la suite d'un éboulement,
- Adressage manquant des lieux dits et hameaux,
- Acquisition d'un tracteur tondeuse,
- Equipement au Bourg de radars pédagogiques,
- Acquisition de mobilier pour la Mairie.

d) Les subventions d'investissements prévues : (demandées en 2018-2021)

- Dans les restes à réaliser (Subventions : enfouissement des réseaux secs, travaux et équipement numérique à l'école, extension de la salle polyvalente, renforcement du pont de Clavières) ;

- Pour les travaux et l'équipement numérique de l'école (Education Nationale + Région + DSIL : 13 679.00) ;
- Pour l'enfouissement des réseaux secs (Département FCS : 4 500.00) ;
- Pour les travaux de la salle polyvalente (DSIL : 2 556.00) ;
- Pour les travaux de renforcement du pont de Clavières (DETR + DSIL + FCS : 49 112.00).

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses d'investissement :

Recettes et dépenses d'investissement :
réparties comme suit :

- dépenses : Dépenses engagées : 64 935.00
Nouveaux crédits : 194 858.68
TOTAL : 259 793.68

- Recettes : Excédent reporté : 41 249.56
Crédits reportés 2021 : 69 847.00
Nouveaux crédits : 148 697.12
TOTAL : 259 793.68

b) Principaux ratios

Population avec double comptes : 439 habitants
Catégorie démographique : de 250 à 499 habitants
Régime fiscal : FPU

	<i>Montant en € par habitants pour la catégorie démographique</i>				
<i>Fonctionnement</i>	<i>Montant en €</i>	<i>Commune</i>	<i>Département</i>	<i>Région</i>	<i>National</i>
<i>Total des charges de fonctionnement</i>	<i>257 807.00</i>	<i>587</i>	<i>926</i>	<i>740</i>	<i>607</i>
<i>Total des produits de fonctionnement</i>	<i>301 657.00</i>	<i>687</i>	<i>1 231</i>	<i>925</i>	<i>758</i>

c) Etat de la dette

	<i>Montant en € par habitants pour la catégorie démographique</i>				
<i>DETTE</i>	<i>Montant en €</i>	<i>Commune</i>	<i>Département</i>	<i>Région</i>	<i>National</i>
<i>Encours total de la dette au 31 décembre</i>	<i>434 049.00</i>	<i>989</i>	<i>865</i>	<i>650</i>	<i>487</i>

Fait à Velzic le 15/04/2022

Le Maire,
Jean-François BARRIER